



| **CNCD-11.11.11** |
www.cncd.be/spip.php?article1173

Taxe sur les transactions financières internationales : les incohérences belges au Parlement européen ont coûté cher !

L'instauration d'une taxe européenne sur les transactions financières de 0,05% pourrait rapporter quelque 200 milliards d'euros par an. Mais, malgré les déclarations favorables à une telle taxe, une majorité du Parlement européen en a décidé autrement.

La création d'une taxe sur les transactions financières internationales, promue depuis plus de dix ans par les ONG, semble aujourd'hui rassembler de plus en plus de voix en sa faveur, notamment en Europe. En effet, une telle taxe permettrait à la fois de mettre un grain de sable dans les rouages de la finance internationale et de mobiliser des moyens additionnels pour financer les biens publics mondiaux dont dépend la prospérité durable des citoyens.

La crise financière qui a éclaté en 2007-2008 et qui a provoqué une grave crise économique et sociale a renforcé les arguments en faveur d'une telle taxe. Non seulement la crise a une nouvelle fois révélé la perversité économique de la spéculation financière, mais en outre l'impact des plans de sauvetage des banques et de la **récession** mondiale sur l'endettement des Etats a rendu nécessaire la mise en place de mécanismes novateurs de financement du développement.

Cet intérêt politique croissant en faveur d'une taxe sur les transactions financières internationales s'est illustré ces derniers mois dans différents cénacles européens et internationaux. Le dernier en date a concerné le Parlement européen, le 20 octobre 2010, où a été votée une proposition en faveur d'une taxe européenne de 0,05% sur les transactions financières internationales, qui aurait permis de mobiliser quelque 200 milliards d'euros par an alloués au budget européen. Malheureusement, la proposition a été rejetée de peu par les parlementaires européens : 330 contre, 315 pour et 20 abstentions.

Le détail des votes permet de réaliser que les votes des parlementaires belges ont sensiblement pesé dans la balance du « non », alors que la présidence belge de l'Union européenne a fait de la mise en application de cette taxe une de ses revendications. C'est ainsi qu'en septembre 2010, le ministre belge des Finances a mis le point à l'agenda du Conseil **Ecofin**, le Premier ministre a proposé la taxe au sommet des Nations unies et le ministre de la Coopération au développement a participé à un « side event » à New York en faveur de la taxe avec la France et le Japon.

On ne peut dès lors que constater le fossé qui subsiste entre les paroles et les actes de plusieurs représentants belges du Parlement européen

Malheureusement, les votes belges au Parlement européen n'ont pas rencontré une telle unanimité. Du côté francophone, si les députés verts et socialistes ont voté pour (à l'exception de Véronique De Keyser du PSE qui n'a pas participé au vote), les deux députés MR (Louis Michel et Frédérique Ries) ont voté contre, tandis que les deux députés CDH ont pour l'un voté pour (Mathieu Grosch), mais pour l'autre voté contre (Anne Delvaux). Du côté flamand, les députés verts et socialistes ont voté pour, mais le député NVA n'a pas participé au vote et les députés des autres partis (VLD, LDD, VB et CD&V) ont tous voté contre, à l'exception notable de Jean-Luc Dehaene qui a voté en faveur de la taxe. On ne peut dès lors que constater le fossé qui subsiste entre les paroles et les actes de plusieurs représentants belges du Parlement européen et de l'incohérence entre leur vote et la position officielle de leur parti et de la présidence belge de l'Union européenne.

Une nouvelle fois, les déclarations fracassantes n'ont pas été suivies des faits. Pourtant, les effets

d'annonce ne suffiront pas à apporter les réponses adéquates pour sortir durablement de la crise et mobiliser les moyens additionnels nécessaires au financement du développement.

Arnaud Zacharie

Contact

- **Arnaud Zacharie**

Secrétaire général du CNCD-11.11.11.
Tél. : +32 (0) 2 250 12 41

arnaud.zacharie@cncd.be

Thématique

- [Aide au développement](#)

Pays et régions

- [Europe](#)

En savoir plus

- [dlm // demain le monde // La taxe Tobin ne connaît pas la crise](#)